

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

PLV : 00128119 page : 1

## Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (helene.moulinier@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (dominique.vialle@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (aurelie.boyer@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC (mairie@allassac.fr)  
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE (bastien.ripoll@suez.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

## Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE

Prélèvement	00128119	Commune	ALLASSAC
Unité de gestion	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	Prélevé le :	jeudi 20 mars 2025 à 10h09
Installation	TTP 001563 SAILLANT VIEUX	par :	MARION GATEAU
Point de surveillance	0000004185 RESERVOIR SAILLANT VIEUX - ENTREE	Type visite :	P1
Localisation exact	Robinet réservoir	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	10,2 °C			
Chlore libre	0,30 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			
Chlore total	0,30 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901  
 Type de l'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00134425 Référence laboratoire : 25031802465901

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
----------------------	-----------	---------	------------	--------------

### MÉTABOLITES PERTINENTS

N,N-Dimethylsulfamide	0,12 µg/L	0,1
-----------------------	-----------	-----

### CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00128119)

Limites de qualité des eaux fixées par le Code de la Santé Publique (A rt. R 1321-1 à R 1321-68) non respectées pour le paramètre N,N - Dimé thylsulfamide, mais respect de la valeur sanitaire transitoire chez les abonnés (< 1 µg/l). Le N,N Diméthylsulfamide fait l'objet d'une surveillance au niveau du réseau de distribution.

TULLE le 22 avril 2025

Pour la Directrice de la Délégation  
départementale de la Corrèze,  
La Responsable du pôle bi-départemental  
santé environnement,



Mathilde RASSELET

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (helene.moulinier@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (dominique.vialle@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (aurelie.boyer@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC (mairie@allassac.fr)  
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE (bastien.ripoll@suez.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE**

Prélèvement	00128126	Commune	ALLASSAC
Unité de gestion	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	Prélevé le :	jeudi 20 mars 2025 à 10h41
Installation	UDI 001519 ALLASSAC BOURG	par :	MARION GATEAU
Point de surveillance	0000004186 RESERVOIR LA PLEUGE - ENTREE	Type visite :	P1
Localisation exact	Sortie réservoir rampe	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	9,9 °C			
Chlore libre	0,35 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,35 mg(Cl2)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901  
 Type de l'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00134432 Référence laboratoire : 25031802466001

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
----------------------	-----------	---------	------------	--------------

**MÉTABOLITES PERTINENTS**

N,N-Dimethylsulfamide	0,097 µg/L	0,1
-----------------------	------------	-----

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00128126)**

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) pour les paramètres mesurés.  
 A noter la présence de N,N - Diméthylsulfamide en concentration inférieure à la limite de qualité.

TULLE le 22 avril 2025

Pour la Directrice de la Délégation  
départementale de la Corrèze,  
La Responsable du pôle bi-départemental  
santé environnement,



Mathilde RASSELET

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

## Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (helene.moulinier@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (dominique.vialle@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (aurelie.boyer@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC (mairie@allassac.fr)  
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE (bastien.ripoll@suez.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

## Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE

Prélèvement	00128125	Commune	ALLASSAC
Unité de gestion	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	Prélevé le :	jeudi 20 mars 2025 à 10h49
Installation	UDI 001519 ALLASSAC BOURG	par :	MARION GATEAU
Point de surveillance	0000004163 RESERVOIR LA PLEUGE - SORTIE	Type visite :	P1
Localisation exact	Robinet réservoir	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	10,3 °C			
Chlore libre	0,40 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,40 mg(Cl2)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901  
 Type de l'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00134431 Référence laboratoire : 25031802466201

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
----------------------	-----------	---------	------------	--------------

## MÉTABOLITES PERTINENTS

N,N-Dimethylsulfamide	<0,05 µg/L	0,1
-----------------------	------------	-----

## CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00128125)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) pour les paramètres mesurés.

TULLE le 22 avril 2025

Pour la Directrice de la Délégation  
départementale de la Corrèze,  
La Responsable du pôle bi-départemental  
santé environnement,



Mathilde RASSELET

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (helene.moulinier@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (dominique.vialle@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (aurelie.boyer@agglobrive.fr)  
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC (mairie@allassac.fr)  
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE (bastien.ripoll@suez.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE**

Prélèvement	00128124	Commune	ALLASSAC
Unité de gestion	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	Prélevé le :	jeudi 20 mars 2025 à 11h29
Installation	TTP 004639 STATION DE LAUJOUR	par :	MARION GATEAU
Point de surveillance	0000004183 TTP LAUJOUR - SORTIE EAU TRAITEE	Type visite :	P1
Localisation exact	Robinet réservoir	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	10,9 °C			
Chlore libre	0,40 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,40 mg(Cl2)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE  
 Type de l'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00134430 Référence laboratoire : 25031802466301

**Analyses laboratoire**      **Résultats**      **Limites**      **Références**      **Observations**

**MÉTABOLITES PERTINENTS**

N,N-Dimethylsulfamide	0,17 µg/L	0,1
-----------------------	-----------	-----

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00128124)**

Limites de qualité des eaux fixées par le Code de la Santé Publique (Arrêté R 1321-1 à R 1321-68) non respectées pour le paramètre N,N - Diméthylsulfamide, mais respect de la valeur sanitaire transitoire chez les abonnés (< 1 µg/l). Le N,N Diméthylsulfamide fait l'objet d'une surveillance au niveau du réseau de distribution.

TULLE le 22 avril 2025

Pour la Directrice de la Délégation  
départementale de la Corrèze,  
La Responsable du pôle bi-départemental  
santé environnement,



Mathilde RASSELET